

Une châtaigneraie nommée "Cévennes"

Ecologie et culture dans les contreforts sud-est du Massif central

José Rodrigues dos Santos

Anthropologue¹, José dos Santos nous propose ici une lecture renouvelée des Cévennes. La châtaigneraie en définit-elle les contours ? Comment identifier les Cévennes ? Cette recherche sur les « frontières culturelles » s'intègre dans un programme soutenu par la Mission du Patrimoine ethnologique du Ministère de la Culture².

Il existe un grand nombre de notions que nous utilisons quotidiennement, auxquelles on pourrait appliquer la citation de saint Augustin concernant le temps : « Je sais ce que c'est, mais si on me demande de l'expliquer, je ne sais plus » ! Tel est le cas, en effet, du temps. Mais il en est de même quant aux « pays » grands et petits, telle la notion de « France » ou de « Catalogne », quant aux « cultures » nationales ou locales, aux « langues » ou encore aux « peuples ». Ces entités que l'on nomme nous apparaissent comme des évidences, tandis que toute tentative de définition rigoureuse échoue. Mais l'évidence dont il est question ici produit des conséquences suffisamment importantes dans la vie des collectivités qui s'y réfèrent pour que nous les prenions au sérieux, quand bien même leur consistance nous semblerait être soumise au doute, et explorée avec soin.

¹ Departamento de Ciências Sociais e Humanas, Academia Militar, Lisboa, et Centro Interdisciplinar de História, Culturas e Sociedades (CIDEHUS), Universidade de Évora, Portugal. *Email* jsantos@uevora.pt

² Ce texte a été publié dans Chassany J.-P. et Crosnier C. (Dirs.), 2005. *Le renouveau de la châtaigneraie cévenole*, Florac, Parc National des Cévennes : 80-102. Il puise, pour une part, tout en y introduisant d'importantes modifications, dans un premier article publié en 2001 sous le titre « La constitution historique des Cévennes. Réflexions sur le statut des entités culturelles », dans l'ouvrage collectif Bromberger Ch. et Morel A. (Dirs.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*. Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, pp. 183-217.

Les « Cévennes », une évidence ou une énigme ?

Il a donc semblé intéressant de penser le problème de l'identification des « Cévennes »³ comme s'agissant des termes d'une énigme, plutôt que de prendre appui sur l'évidence apparente. Il existe dans les discours locaux une notion qui s'impose à tout enquêteur telle une évidence : celle de "Cévennes". Les interlocuteurs rencontrés ne se posent jamais la question de l'existence de ce quelque chose qui correspondrait au terme « Cévennes ». On est en Cévennes ou on n'y est pas, on appartient ou non aux Cévennes, on est ou on n'est pas "Cévenol"...

Pour poser les termes de l'énigme « comment identifier les Cévennes », nous avons privilégié trois approches différentes, néanmoins reliées, à savoir :

- sur le plan de la culture, en tentant de définir une « culture cévenole »,
- sur le plan social, en essayant de déterminer les contours d'une « société cévenole », une population, peut-être un « peuple »,
- sur le plan de l'espace, en recherchant à délimiter un territoire « cévenol ».

C'est ce dernier plan que nous avons choisi de privilégier pour entamer l'enquête. Nous l'avons conduite par le biais du repérage des "limites" spatiales et des critères qui les justifient. Le processus de fabrication des entités référées à un espace propre est porté par des groupes sociaux particuliers et concurrents. Ces processus complexes renvoient à une problématique qui allie deux questions principales.

La première concerne le processus de différenciation culturelle qui se fonde sur la reconnaissance des différences d'avec d'autres groupes et la production de ces différences. La seconde intéresse le processus de l'élaboration culturelle qui s'effectue à partir de la mobilisation de « ressources » culturelles – idées, pratiques, objets matériels – et de leur assemblage selon des modalités originales. Ces deux domaines, ensemble, aboutissent dans certains cas à la constitution d'entités culturelles fortement spécifiées.

Ce point de vue avait l'avantage de fournir un angle d'approche qui nous exposait le moins possible à la répétition des stéréotypes : "être Cévenol", les "ancêtres cévenols", "l'âme cévenole"... Il nous permettait d'échapper aux discours prêts à l'emploi que l'on ne pouvait être que trop disposé à nous servir. La solution consistait donc à concentrer l'enquête sur la question des

³ On nous pardonnera les guillemets, qui signifient simplement que la notion était prise comme une question, non comme un donné.

limites géographiques de ce que l'on entendait désigner par "Cévennes ». En conduisant l'enquête de cette façon, et avec ce point de départ, nous avons peut-être été en mesure d'échapper aux principaux pièges que tend au chercheur la notion d'identité.

Définir les limites spatiales des Cévennes

Les limites spatiales ou les "frontières", assignées à cette entité "cévenole", ont été examinées en tant qu'ensemble de définitions "extensionnelles" de l'entité : il s'agissait de tenter de repérer les territoires contenus dans cette entité « cévenole ». D'une part, nous avons confronté les définitions savantes, en mettant en lumière les critères qui les sous-tendent. D'autre part, nous avons tenté d'appréhender le mode d'articulation des "définitions" vernaculaires recueillies sur le terrain. Cependant, ces différentes définitions alternatives de l'espace culturel ne coïncident pas. C'est pourquoi les caractéristiques du "jeu" entre ces définitions nous ont conduit à nous interroger sur le statut de la présence de la châtaigneraie. En effet, sur le terrain, on nous la désigne sans cesse comme le critère décisif dans la perception des "limites" de l'espace "cévenol". La présence de la châtaigneraie est à envisager tantôt comme :

- une donnée objective, sous-jacente au jeu des définitions et des frontières, dépassant chaque définition particulière et les expliquant toutes,
- un "foyer virtuel"⁴ dans la perception de l'espace, permettant la fixation d'une représentation de soi "à bas bruit"⁵.

⁴ Claude LEVI-STRAUSS, dans le *Séminaire sur la notion d'identité* (PUF, 1977), utilise la métaphore du "foyer virtuel", qui est particulièrement évocatrice, et va dans le même sens que l'expression utilisée ici : un point de repère symbolique, partagé, qui oriente les représentations.

⁵ A « bas bruit » en ce sens que la châtaigneraie ne fait pas (ne faisait pas, devrait-on peut-être dire désormais), l'objet d'une mise en avant symbolique forte, d'une revendication explicite comme fait identitaire ou fondateur (pas d'emblèmes, de rituels, etc., qui l'utilisent dans ce but). Il n'est pas sans intérêt de constater que ce fut dans le Boutières, en Ardèche, sur les limites nord de la châtaigneraie, que dans la décennie de 90 ont surgi des initiatives locales se réclamant explicitement de la « civilisation du châtaignier » et de sa possible revitalisation.

Une civilisation du châtaignier

Nous avons avancé l'existence d'une "civilisation du châtaignier"⁶ au titre d'"hypothèse explicative" de l'émergence et de la longévité de la notion de Cévennes. D'après cette hypothèse, la formation de cette "civilisation" dans le temps long, car multiséculaire, expliquerait la possibilité et la pertinence de l'ensemble des diverses définitions des "Cévennes". Successives, concurrentes et même parfois incompatibles, elles convergent cependant par-delà les réelles contradictions qui les opposent.

Comment cette "civilisation" a-t-elle pu se constituer⁷ ? Si elle existe, pourquoi s'est-elle formée sur ses limites constatées ? Quelle place doit-on faire dans la description aux facteurs écologiques et aux facteurs sociaux et culturels, contingents dans l'histoire ? Comment rendre compte de la configuration d'ensemble, à l'échelle de ladite "civilisation", qui couvre un espace géographique très étendu ? Comment témoigner de la diversité des formations partielles, locales, qui se traduisent dans l'existence de plusieurs sous-unités juxtaposées, différentes, voire concurrentes, comme le sont les diverses « Cévennes » ?

Une écologie des phénomènes culturels

Les réponses proposées s'articulent autour de deux groupes d'hypothèses.

D'un côté, elles concernent la possibilité d'une écologie des phénomènes culturels et le rôle qu'elle pourrait jouer dans le processus de formation des entités culturelles. Le caractère contingent des intérêts, des stratégies et des idéologies des groupes sociaux qui se trouvent impliqués dans le devenir d'un certain espace culturel, est contraint par les données écologiques naturelles, qui agissent dans le temps long. Celles-ci deviennent des éléments fondamentaux en tant que ressources culturelles. Elles sont mobilisées dans le processus d'élaboration des entités culturelles.

D'un autre côté, nos autres hypothèses proposent la reconnaissance du rôle fondamental que joueraient les modes ou les schèmes de perception et de

⁶ Je me réfère, pour l'emploi de cette notion, à la thèse d'A. BRUNETON-GVERNATORI (1984).

⁷ Bien que notre hypothèse ait acquis quelque consistance au cours et au moyen de la constitution du dossier qui est présenté, il n'en est pas moins certain que cette "explication" demande elle-même à être "expliquée". Le dossier complet est donné dans le rapport remis en janvier 1996 à la Mission du Patrimoine ethnologique. Cf. DOS SANTOS 1996.

mémorisation de l'espace. Il s'agit là des formes spéciales d'organisation de l'espace, des configurations auxquelles aboutit leur mise en pratique, ainsi que des façons dont elles sont socialement mises en œuvre et utilisées. Ces contraintes perceptives et mnémoniques (qui concernent respectivement les limites de ce qu'on perçoit et de ce que l'on peut mémoriser), pourraient expliquer pour une grande part, les formes spatiales, culturelles des entités culturelles, leur statut ontologique et, enfin, les caractéristiques de leurs usages – leur mise en discours⁸. En parlant du statut ontologique de ces entités comme d'une question ouverte, nous entendons souligner que ces entités ont un mode d'existence qui n'est pas celui des choses concrètes, matérielles, comme un rocher ou une chaise, mais se distingue aussi des notions abstraites comme « beauté », ou « retard ». Car, si elles existent bien, comme nous le verrons, et produisent des conséquences matérielles bien marquées, elles ne peuvent être assimilées ni aux choses, ni aux idées. D'où la question : que sont-elles ?

Des approches sociales et culturelles

Certes, la notion de « Cévennes » allie l'évidence et l'immédiateté du sens avec un laborieux processus d'interrogation, d'élaboration et de mise en cohérence. L'évidence fonde le discours courant de l'habitant qui vit cet espace et se l'approprie sur le mode tacite, pratique et quotidien.

Ce discours n'exige ni systématisme, car « tant pis si on se contredit un peu », ni complétude, car on ne vise pas à donner des descriptions exhaustives. Le travail d'interrogation, de construction, de systématisation, est le propre des milieux érudits locaux, des diverses élites pour qui l'existence « muette », sur le mode purement factuel d'une entité culturelle ne saurait suffire. En effet, pour ces dernières catégories sociales, il y va de leur propre statut local, à cheval sur le dedans et le dehors.

Par exemple, parmi les notables, certains résident au-dedans de ces entités culturelles, mais ils ont une partie de leur vie au dehors, dans les villes, parfois très loin des Cévennes. D'autres résident au-dehors, parfois très loin, mais revendiquent leur place dans le jeu local. De même, leurs stratégies pour négocier leur place dans une société plus large, française et européenne dépendent également de l'élaboration de ces entités culturelles. Ils ont un point d'attache symbolique (dans le temps mais surtout dans l'espace, qui a l'avantage de fournir un support matériel à la mémoire), qui les rend différents

⁸ Ce second aspect ne sera pas traité ici, afin de ne pas alourdir l'argumentation.

(et « intéressants » dans le jeu culturel), comme c'est le cas des descendants allemands, suisses ou belges des gens du Refuge protestant, mais ne se limite pas à eux.

L'enquête

L'enquête dont on présente ici quelques-uns des résultats a été menée de 1992 à 1995, dans le cadre du programme "Frontières culturelles", de la Mission du patrimoine ethnologique⁹. Elle s'est déroulée dans une petite région du sud de la France, à l'ouest du Rhône, sur les contreforts du Massif central.

Tout d'abord, nous avons orienté le premier axe de la recherche sur le repérage précis des caractéristiques de l'espace dans lequel ces cultures locales se sont développées. Nous avons aussi étudié les contraintes que ces caractéristiques ont fait peser sur les faits culturels. Un effort particulier a porté sur la description de la diversité culturelle observable dans cet espace. La structure de l'espace objectif « Cévennes », en termes d'appartenance à des sous-ensembles et en termes de formes de discontinuité qui les séparent, constitue une réalisation spéciale. Il est légitime et productif de tenter de saisir l'organisation.

Les Cévennes définies par la culture savante

L'examen de la manière dont la culture savante a déterminé et inscrit l'entité "Cévennes" dans l'espace était un point obligé d'entrée en matière. La question n'a pas seulement été réglée de diverses façons selon les époques, les points de vue et les auteurs. Elle a également fait l'objet de tentatives de synthèse et de systématisation, qui offrent un matériau de choix.

Deux familles de définitions des "Cévennes" existent : les premières leur donnent une extension très large, et les secondes visent à délimiter des entités restreintes. Les premières recouvrent un espace très vaste, qui va de l'Ardèche, presque en entier, au Gard et à la Lozère dont elles incluent des parties d'ampleur variable, jusqu'en Aveyron et parfois bien au-delà¹⁰.

⁹ Ministère de la Culture, Paris.

¹⁰ Dans ce sens va la pratique que l'on peut constater quand on achète, dans les magasins de grande surface, des vins de Cahors (AOC !) dont l'étiquette porte fièrement la mention « produit dans les Cévennes ».

J'ai essayé de mettre en lumière les caractéristiques des définitions restrictives. Pour cela, l'étude des critères explicites ou implicites qui les fondent a été menée. J'ai tenté d'en saisir les points de vue, socialement et historiquement situés, qui produisent ces définitions. Un pointage très précis des principaux textes (cartes, descriptions, énoncés de critères de démarcation) a été effectué. Pour ces textes savants, ce n'est plus seulement une zone floue de séparation entre deux espaces sans caractérisation pleine, positive, que l'on a eu à examiner, mais tout le pourtour que la ligne (fermée) doit effectuer pour que l'entité existe. Cette conception nous confronte à un certain type d'opposition entre le dedans et le dehors que nous essaierons de caractériser.

Les entretiens sur le terrain

Le contrepoint nécessaire au matériau d'origine savante ou quasi-savante¹¹, est donc fourni par les enquêtes de terrain. Plusieurs dizaines d'entretiens ont été menées en des points délibérément choisis pour leur situation sur les lieux où le doute quant aux appartenances pouvait paraître le plus intense¹². L'objectif qui était poursuivi était bien entendu d'abord celui d'appréhender la façon dont les gens envisageaient localement la situation de leur village, de leur petite vallée, par rapport à la notion de "Cévennes" (étaient-ils « dans les Cévennes » ?). Mais j'étais également tenté de faire émerger la teneur et l'extension de cette notion dans son ensemble, au-delà de la place que tel village pouvait y occuper. Qu'étaient donc "les Cévennes" pour ces personnes? Depuis quel endroit jusqu'à quel autre s'étendent-elles ? Pourquoi ces personnes mettent-elles ainsi la limite ici plutôt que là, et d'après quels critères ?

Une problématique de perception et d'organisation de l'espace était ainsi mobilisée. Les modes de situation de l'espace personnellement accessible par rapport à un espace plus large, devenaient objets de l'enquête. Certes, cet espace est souvent moins pratiqué qu'imaginé, mais sert de cadre de référence pour la définition des entités culturelles.

¹¹ Les sources de ce matériau d'origine savante s'échelonnent depuis le savant à l'autorité intellectuelle institutionnellement reconnue jusqu'à l'érudit amateur local.

¹² Enquêtes semi-directives enregistrées au magnétophone, dont la durée, très variable, va de la demi-heure jusqu'à plusieurs heures.

Les Cévennes, une « ethnie » ?

Les indications qui tendent à placer la question cévenole dans le cadre des problématiques de l'ethnicité sont nombreuses, bien qu'elles restent fort discrètes¹³. Les auteurs de l'Encyclopédie du Temps Cévenol se réfèrent aux habitants des "Cévennes" comme à un groupe territorialisé, porteur d'une culture spécifique et d'un sentiment fort d'appartenance. Ceci est aussi pour certains la définition du groupe ethnique. Mais il est vrai que la terminologie qui renverrait de façon trop directe à l'ethnicité reste minoritaire. Cependant, tous ces textes, parmi nombre d'autres tendent à produire l'effet d'évidence (cf. par exemple J.-N. Pelen, 1975, 1987) : il existe un "petit pays", "bien délimité", "homogène", dont les habitants sont porteurs d'une culture spécifique. Enfin, résultat d'un processus de "cévenolisation" (Pelen, 1991 : p. 359) ou persistance de différences immémoriales (entre Volsques, Gabales, Rutènes et autres "Celts"), cette identité spécifique aboutit à cette sorte d'évidence que nous avons trouvée dans les textes des érudits locaux sous la forme de l'invocation d'un "Nous, Chez nous" (Quiminal, 1996). Ce point de vue renvoie à l'ethnicité, la suppose, la revendique.

Néanmoins, le thème "ethnique" n'a pas acquis une plus grande importance dans l'élaboration des discours sur les "Cévennes". L'influence de la politique jacobine et la difficulté de définir une base « biologique » vraisemblable n'expliquent qu'en partie cette modération. D'une part, la constitution "d'ethnismes" a été longtemps rendue difficile en France pour tout élément local, culturel, etc., du moment que cet élément, espace ou groupe, fait partie de la définition essentielle de la "nation". D'autre part, il faut ajouter les raisons qui découlent des caractéristiques locales du jeu de différenciation culturelle qui nous intéresse au premier plan.

Une entité ou plusieurs ?

L'ethnisation des cultures locales impliquées dans la construction et le maintien de la "civilisation du châtaignier" aurait pu produire soit un ensemble plus ou moins unifié soit un certain nombre de petites unités culturelles

¹³ Parmi les auteurs dont les études sur les "Cévennes" ont été passées en revue, on aura relevé la coloration "ethnique" que J.-P. BOISSET (1969), et Ch. CAMPROUX, donnaient à leur objet. LE ROY LADURIE (1966), quant à lui, faisait allusion au "renouvellement du stock ethnique" dans un sens très proche de la biologie, en évoquant les conséquences de l'infusion massive, dans le long terme, de populations originaires des hautes terres, vers les bas pays. H. BALFET et Ch. BROMBERGER (1976), utilisaient explicitement (quoique de façon marginale par rapport à leur argumentation) la notion d'ethnicité.

coordonnées. L'ensemble unifié pourrait s'appuyer sur la châtaigneraie et s'étendre comme elle, des Boutières, au centre du Vivarais ardéchois, jusqu'aux pentes occidentales du Lingas, déjà en Aveyron. Mais l'ethnisation "vraie"¹⁴, n'a pas eu lieu, ni dans l'ensemble, ni pour chacun des espaces partiels. En fait, seule une partie de cet espace est constituée d'une entité sinon séparée, du moins distincte et autodéfinie¹⁵ : le pays "des serres et des gardons", la "Cévenne des Cévennes"... J'ai attribué cet effet, qui n'est qu'un demi-succès, à l'action des élites protestantes de l'arc de l'est languedocien, d'Uzès et Nîmes à Montpellier.

Les autres entités partielles n'ont pas manqué d'acquérir une certaine réalité sociale et culturelle. Rappelons-les : le Vivarais et sa "Cévenne vivaroise", le Gévaudan et sa "Cévenne gévaudanaise"... Ces autres entités situées dans l'espace de l'adret méditerranéen qui les contient toutes, sont coordonnées et non hiérarchisées dans leur appartenance. Ces Cévennes-là "existent" donc bien en tant qu'espaces d'appartenance privilégiée, bien qu'à des degrés d'intensité différents et qui varient selon les époques historiques. On aurait pu suivre les auteurs qui intègrent et élaborent "l'idée" de la "Cévenne des Gardons". En la construisant autour du fait protestant, elle devient une exception, et donc le seul lieu où aurait émergé une entité culturelle saisissable comme telle.

J'ai montré, au contraire, qu'il était essentiel d'intégrer toutes les entités dans deux descriptions. La première prétend rendre compte de leur découpe sur le continuum des pentes. Ceci en fait des secteurs distincts d'une même "civilisation" paysanne accrochée sur le même adret. La seconde description retient leur dépendance préférentielle vis-à-vis de différents ensembles urbains et administratifs des plaines : Privas pour les Boutières, Viviers pour la "Cévenne" vivaroise, Uzès-Nîmes pour la "Cévenne" gardoise-gévaudanaise...)¹⁶.

¹⁴ En admettant le caractère continu du degré d'ethnisation, qui rend inutiles les tentatives de définition de limites exactes entre ce qui est ou n'est pas "ethnique", il suffit de constater que la prégnance des discours sur soi et sur l'autre subit parfois un *effet de seuil* (provoqué, peut-être, avant tout par la confluence entre le *thème génétique* auto-attribué et son assignation par les autres) qui fait entrer un groupe dans le domaine de l'ethnisme.

¹⁵ Il s'agit là du résultat de la prise en charge par un processus social suffisamment efficace de mise en forme des différences, et de leur manipulation en vue de la constitution de cette entité.

¹⁶ Comment cette fragmentation interne de l'espace s'accorde-t-elle avec la détermination générale que j'invoque en explication de son unité (la châtaigneraie), c'est ce qu'on tentera d'argumenter ci-dessous.

De l'âge d'or à l'après Grande Guerre

Les élites protestantes languedociennes ont entamé un travail de construction d'une entité culturelle qui aurait pu aboutir à la création d'un groupe ethnique. Celui-ci s'entend au sens de société locale porteuse d'une culture distincte affirmée de façon totale. Ce travail de production du "peuple" cévenol a commencé vers la fin de ce que les historiens (Joutard *et alii*, 1979) et des ethnologues (Pelen, 1975, 1987) ont appelé "l'âge d'or des Cévennes" à la deuxième moitié du XIXe siècle. Ce travail a probablement atteint sa plus grande intensité dans ses dernières décennies, et son apogée avant la guerre de 1914-1918. Paradoxalement, cette démarche a acquis sa maturité au moment où une crise profonde affectait les sociétés montagnardes. Après l'hécatombe de la Grande Guerre, saignés à blanc par l'exode rural, les pays de la châtaigneraie en général et le "pays huguenot" en particulier, ont vécu une longue agonie. Longue, si on pense aux souffrances qu'inflige aux membres d'une culture le spectacle de sa propre disparition : trois générations. Mais la destruction de ces cultures locales fut courte, extrêmement abrupte, à l'échelle du temps long qu'avait exigée la mise en place du substrat de différences sur lequel pouvait faire fond l'ethnisation.

La présence de ces "peuples", devenue de plus en plus ténue, ne peut plus guère soutenir qu'une nostalgique évocation. La netteté de la différence de l'ensemble de l'espace propre à la civilisation du châtaignier, ainsi que la richesse même de la diversité sous-jacente, cèdent massivement sous la pression de la culture dominante. Si toute différence n'est pas abolie¹⁸, du moins les différences deviennent-elles si résiduelles ou si désarticulées, qu'elles ne peuvent plus guère porter un projet ethnisant. "L'organisation des identités ethniques ne dépend pas de la diversité culturelle per se, comme cela est supposé en général par l'anthropologie. Elle découle plutôt de l'assignation de sens sociaux particuliers à un ensemble limité de faits"¹⁹, écrivait J.-P. Blom (1969: 74). C'est le sens que j'ai voulu donner au "travail" des élites. Mais l'assignation de ce sens est contrainte par la matrice que crée la diversité.

¹⁷ On se référera aux travaux de Ph. JOUTARD sur la création de la "Légende des Camisards" (1977), en les confrontant néanmoins avec ceux de D. VIDAL (1983). Ce dernier montre en effet, contre le premier, combien il faut d'oubli, et combien sélectif celui-ci doit être, pour aboutir à l'Histoire et à sa Légende : oubli de l'excès irrécupérable dont furent porteurs les inspirés Cévenols, de sa sociologie, et, ajouterons-nous, de sa géographie, largement répandue au-delà du pays mythique, puisque s'étendant largement vers les plaines.

¹⁸ Ce que je ne prétends pas.

¹⁹ Je traduis (texte en anglais).

Du statut « ethnique » de la culture cévenole

C'est dans ce cadre que l'on peut réfléchir²⁰ sur le devenir des stratégies comme celles des élites ardéchoises (Boutières). Elles reprennent actuellement la thématique de la "civilisation du châtaignier" : une nouvelle entreprise "ethnique", avec de nouveaux contours, dans un contexte historique radicalement redéfini et mise en place d'un "marché" des identités. Que celles-ci soient locales, régionales, traditionnelles ou ethniques...

Mon propos revient donc à suggérer qu'en vertu de déterminations globales²¹ aussi bien que par l'effet de déterminations locales, l'ethnisation des rapports entre "Cévennes" et pays environnants n'a pas abouti à la mise en place d'un système "fondé sur des unités ethniques" au sens strict. Mais ce constat négatif doit être nuancé, pour tenir compte et profiter de l'imprécision même de la notion d'ethnicité.²²

L'enquête cévenole débouchait donc sur une solution qui repose à la fois sur deux aspects. D'une part, nous avons identifié un critère fondamental, dont le poids logique et sociologique est plus important que tous les autres, à savoir, le fait civilisationnel de la châtaigneraie. D'autre part, nous avons mis en lumière une historicisation radicale du statut ethnique de la "culture cévenole". Le critère principal est dévolu à la présence de la châtaigneraie, et aux éléments culturels progressivement élaborés autour et au moyen de cette ressource fondamentale.

Et d'un autre côté, il nous fallait renoncer à poser une fois pour toutes et partout le statut de cette "culture", car il fallait bien reconnaître que son « degré d'existence » et sa réalité varient selon les lieux. En revanche, il s'agissait plutôt de tenter de répondre de façon diverse selon les époques, selon les micro-espaces, selon les groupes sociaux concernés.

Nous avons opté pour une hypothèse qui part de la reconnaissance du continu comme précédant logiquement et historiquement le discontinu, d'une part. Et nous avons souci de souligner l'historicisation qui revient à ne pas rechercher une essence immanente et stable des origines au présent, et sur l'entièreté de l'espace, d'autre part. Ceci nous a conduit à ne pas traiter le critère principal

²⁰ Je me vois contraint de renvoyer, une fois de plus, vers le texte complet du rapport de 1996, pour cette discussion qui ne peut trouver sa place ici.

²¹ Les "caractères originaux" de l'histoire de la société française, pour paraphraser le titre de Marc Bloch.

²² On doit en effet prendre acte de façon explicite de la critique du substantialisme (ou de l'essentialisme) sous-jacents à de nombreuses utilisations de la notion d'ethnicité et de celles qui lui sont directement ou indirectement associées - "ethnie", "tribu", "peuple", "culture" (AMSELLE, 1990 ; POUTIGNAT et STREIFF-FENART, 1995). Cf. note 11.

dans la définition du phénomène "cévenol" comme équivalant à la présence/absence de châtaigniers, mais comme étant marqué par nombre de degrés, et cela à toutes les échelles.

La diversité du statut de la présence des châtaigneraies, qu'il faut toujours analyser localement et à diverses échelles spatiales simultanément, lui confère à nos yeux un caractère fractal. Celui-ci s'explique par les formes de base, découpées, irrégulières, qui se retrouvent aussi bien à l'échelle du petit terroir, du « quartier », qu'à celles, intermédiaires, de l'ensemble de petites vallées, puis, encore, à l'échelle de la grande châtaigneraie²³. Ce caractère sera évoqué plus loin. Les données de l'enquête suggèrent aussi que l'existence "ethnique" de la culture cévenole ne cesse de varier, sur la base des différences culturelles elles-mêmes en mouvement, selon les lieux, les époques, les résultats toujours provisoires des stratégies et des actions des groupes sociaux impliqués. L'enquête ainsi conduite se trouve délivrée de l'obligation dans laquelle la solution purement logique laissait les trois auteurs cités, à savoir, de prononcer un jugement global en termes de oui ou non, sur l'existence d'une entité nommée "la culture cévenole", et sur son statut d'ethnicité, et cela, partout et une fois pour toutes.

Les frontières des "Cévennes" : conceptions de l'espace et des limites

Au-delà des questionnements qui renvoient au thème de l'ethnicité, un second axe d'interrogation s'est précisé au cours de notre enquête. Dès que l'on est entré dans l'examen détaillé des définitions proposées pour la notion de "Cévennes" dans son acception spatiale, on a été forcé au constat de l'inefficacité des critères explicites de délimitation proposés par les auteurs étudiés : l'altitude "moyenne" ou la géologie (le schiste et/ou le granite, excluant le calcaire), la religion (le protestantisme, en laissant de côté les pays catholiques), la soie, le châtaignier (l'une étant d'abord un fait "de plaine", l'autre à la fois trop inclusif et trop exclusif). Mais ce constat heurte de front l'effet d'évidence que produisent les textes des auteurs qui s'attachent à donner des définitions territoriales des "Cévennes" : il existerait, sous ce nom,

²³ Le concept de « fractal » a été forgé par le mathématicien Benoît Mandelbrot pour décrire les propriétés de ces formes qui se retrouvent à plusieurs échelles d'observation, du rocher singulier à la côte vue à petite échelle (ex. carte de France au 1 millionième). Un de ses exemples classiques est la forme des côtes bretonnes, qui nous rapproche précisément du contour de la châtaigneraie cévenole.

un "petit pays", "bien délimité", "homogène" (cf. par exemple J.-N. Pelen, 1975, 1987).

“L’énigme” que nous décelions, était cependant celle de la radicale non coïncidence de toutes ces délimitations prises ensemble. Nous rencontrons tout d’abord l’affirmation de l’existence d’un espace hiérarchisé du point de vue de son appartenance “cévenole”, le thème de “la Cévenne des Cévennes”.

L’étude des définitions “gévaudanaise” et “vivaroise” (entre autres) des “Cévennes” mettait au jour un tout autre profil. Du point de vue “gévaudanaï”, au lieu d’être un “cœur”, elles n’étaient qu’une frange méridionale d’une autre entité fortement caractérisée (le “Gévaudan”, dont on souligne l’existence – et la consistance – plus que millénaire, cf. Camproux, 1962 surtout, mais aussi Jallos, 1957 ; Bardy, 1993).

Certes, les points de vue vivarois inscrivent également les Cévennes ardéchoises dans une entité historique forte, le “Vivarais” (“millénaire” lui aussi... cf. Bozon, 1961, 1978 ; Forot et Carlat, 1979 ; Carlat, 1982).

Les Cévennes ardéchoises en seraient une composante à part entière. En revanche ces points de vue vivarois acceptent de leur donner un statut coordonné à celui des autres “Cévennes” (lozérienne ou “gévaudanaï”, gardoise), renonçant à faire de leur Cévenne la (vraie) Cévenne. (Ceci est illustré par la figure 1).



Fig. 1. Cévennes ardéchoises, gévaudanaïses, gardoïses, situées para rapport à la région Languedoc-Roussillon et ses frontières, entre Rhône, Auvergne et Pyrénées

Vers une écologie culturelle ?"

On a montré que les élaborations savantes peuvent être ramenées à la construction d'un mythe, tel un espace des origines. Cependant, elles ne travaillent pas sur un matériau inerte, en y découpant des entités entièrement arbitraires.

Plaines, pentes et montagne

Les caractères de cet espace ont été étudiés comme une façon détournée de poser les questions culturelles. Ils nous sont apparus dans leur complexité comme les témoins de différences culturelles considérables. Les éléments d'histoire récente (depuis le XVI^e siècle) que nous avons recueillis tendaient à suggérer l'existence d'un modèle spatial à trois éléments, plaines, pentes et montagne ou hauts plateaux. Nous allions ainsi contre la lecture historique simplificatrice, centrée sur les faits démographiques. Celle-ci se contentait de décrire les échanges entre pays froids d'altitude ("la montagne") et pays à climat méditerranéen ("la plaine"), comme un système à deux éléments. Cette approche se situe dans la lignée des meilleures études (Poitrineau, 1983) : pays donneurs, pays preneurs d'hommes.

Une plongée dans les périodes précédentes montrait que ce système à trois éléments n'était pas une donnée immémoriale. Il devait remonter au maximum aux XIV^e et XV^e siècles. Il pouvait être le produit des siècles de colonisation qui précédaient, et surtout de la rupture du système de rapports qui prévalait entre plaines et pentes avant la peste de 1348. Avant ces dates, il serait difficile de trouver trace du système moderne, qu'il fût décrit comme système à deux ou à trois éléments, avec une migration structurellement organisée de la montagne vers la plaine. De fait, c'est l'inverse que les informations disponibles et encore bien rudimentaires suggèrent : les pentes sont colonisées lentement à partir du bas, non à partir du haut. Ce dernier espace, la "montagne", ne semble pas représenter un pôle de hautes pressions démographiques avant les temps modernes.

Nous nous trouvons donc dans un cas de figure qui peut être décrit comme l'expansion multimillénaire, car ceci pourrait remonter au néolithique, d'une société des plaines et garrigues vers les pentes adjacentes. Ces dernières constituent dès lors plus que leurs marges, leur front pionnier.

Une commune origine culturelle, fondée sur la similitude du parcours et non sur l'identité ethnique, doit par conséquent être postulée au départ du

processus de colonisation des pentes²⁴. Ce qui semble plus assuré, c'est en revanche que la différenciation entre plaines et pentes n'est pas un fait originel. Il s'agit d'un fait émergent, tardif au regard des millénaires d'histoire attestée. Il doit beaucoup à la possibilité de mise en valeur d'une ressource inexistante en plaine, le châtaignier, et exigeant, de ce fait, des solutions originales.

Le châtaignier comme ressource

Pour ce qui est de la constitution d'une culture (ou d'un ensemble de cultures locales) "cévenole(s)", les facteurs écologiques représentent bien un ensemble de contraintes, et/ou un ensemble de possibilités *sui generis*. Aussi, les sociétés en viennent-elles à se constituer sur et autour de sa niche écologique. Et si notre hypothèse est correcte, c'est donc bien l'existence d'une ressource²⁵ locale originale, le châtaignier, qui offre en premier lieu la "possibilité" (pour employer le terme cher à Vidal de la Blache), que ces sociétés vont mettre en valeur. La société, de toute évidence, agit sur la ressource, se l'approprie, la modifie, la répand. Mais cette ressource peut certainement être dite agir en retour sur la société qui en fait son bien. Elle impose ses rythmes biologiques au calendrier des travaux, à l'organisation sociale des tâches. Mettre à son service le châtaignier, c'est, pour ces sociétés dont le niveau technique demeure faible, se mettre au service du châtaignier. La ressource impose son écologie. Il ne peut être question de dépasser ses limites de végétation, ni pédologiques (vers le bas pour ce qui est des espaces "cévenols", c'est-à-dire vers le calcaire), ni climatiques (vers le haut)²⁶. Mais même lorsqu'il semble ne faire que permettre, de manière plutôt passive, d'ouvrir des "possibilités", le châtaignier va interférer sur la "morphologie sociale" : l'organisations des groupes sociaux et des microsociétés locales, leur taille, leur répartition dans l'espace, la direction des courants d'échanges.

Les conséquences de l'interaction entre l'écologie spécifique de ces pentes, la ressource originale qu'est le châtaignier et les sociétés locales qui s'approprient "l'adret méditerranéen" du Massif central au moyen du châtaignier, peuvent être décrites à différentes échelles. En effet, elles se déclinent depuis la structure fine des unités de base (les parcelles d'abord,

²⁴ Comme il est fort probable qu'il faille parler au pluriel des sociétés de plaine et des origines, et par conséquent tenir pour premiers la diversité et le mélange des cultures.

²⁵ Je souligne le caractère relationnel de cette notion : un élément matériel donné ne devient "ressource" que s'il est approprié par une culture, portée par une société.

²⁶ Ces limites peuvent être repoussées dans quelque mesure (ainsi, la création de variétés résistant au froid aurait permis l'expansion de la culture de l'arbre vers le nord, en Ardèche). Mais ceci ne joue qu'à faible échelle.

puis les terroirs familiaux, récemment devenus "exploitations agricoles"), jusqu'à la configuration spatiale large que constitue l'ensemble de la grande châtaigneraie, en passant par les ensembles intermédiaires, groupes de petites vallées reliés aux terroirs et villes de plaine. A toutes ces échelles, le châtaignier est tantôt mêlé à d'autres essences, tantôt regroupé, tantôt exclusif (parcelle), tantôt majoritaire (terroir), tantôt, enfin, marginal (dans telle ou telle vallée ou sur les pourtours).

Une organisation spatiale autour des hameaux

On peut considérer en effet le jeu réciproque entre le châtaignier et cet autre facteur écologique qu'est la morphologie des terrains (les très fortes pentes), qui détermine la quantité de terres cultivables²⁷. Dans ce cas, on voit que les établissements humains de type village groupé au centre de son terroir ne peuvent être qu'exception : c'est physiquement impossible. La dispersion de l'habitat et la formation des "quartiers" sont sous la dépendance directe de la taille des sites agricoles disponibles et de leur répartition spatiale. La plupart des sites habités en "Cévennes" sont radicalement inaptes à "porter" une population qui excéderait celle du hameau, souvent celle de la ferme isolée. Une spatialisation originale comme celle que l'on constate en Cévennes est donc directement déterminée par les facteurs écologiques. Intervient le châtaignier : là où il était impossible de vivre avec la culture des céréales, il devient possible d'augmenter significativement le nombre d'habitants, jusqu'à atteindre des densités qui ont provoqué l'admiration des observateurs au XIXe siècle. Mais le fruit "à pain" interagit en tant que ressource avec toutes les autres ressources : il ne permet pas à lui seul l'existence d'un établissement humain. C'est, en conséquence, à la création de terroirs concentriques autour de petits hameaux, que l'on assiste, un hectare, un peu plus, un peu moins, de terres "piochables". Chacun de ces hameaux est entouré de ses châtaigneraies. Il s'agit de quelques dizaines d'hectares, à comparer avec la surface des communes, qui est plutôt de l'ordre du millier d'hectares.

Cette contrainte joue sur l'écartement des... "écarts": c'est un rythme assez régulier d'occupation de l'espace qui en résulte, avec des habitations (ferme, petit hameau groupant une deux, parfois trois familles) tous les quatre ou cinq cents mètres, séparée par les châtaigneraies et les bois. Le hameau n'est

²⁷ Et même de terre tout court, étant donné l'effet de la pente sur l'érosion des éléments fins des sols. Il en va de même pour ce qui est de la présence obligatoire d'eau, source, ruisseau ou les deux.

donc pas le village, le "bourg", mais un nœud dans un réseau peu dense et néanmoins régulier de plus petites unités.

A la périphérie de la châtaigneraie, les centres urbains

Ce type de configuration produit un nombre incalculable de conséquences à tous les niveaux, car ce type de maillage déterminera de façon décisive la forme des réseaux de communication et de sociabilité. Dans la mesure où le temps et l'espace d'une société sont étroitement contraints par la pente et par les exigences écologiques d'un arbre, c'est l'ensemble des faits culturels qui va subir ce faisceau de contraintes. Et on se gardera d'oublier qu'elles agissent sur des temps très longs. Il en va de même à l'échelle la plus large, pour ce qui est du contact entre plaine et pays montagneux, et, vers l'amont, entre collines à châtaigniers et montagne froide. En déterminant la confrontation entre milieux écologiquement distincts, ce contact a permis l'établissement de relations quasi-symbiotiques. Il a déterminé la forme qu'a finalement prise l'organisation d'ensemble des espaces dits "cévenols", qui est profondément originale. Car ce n'est pas autour d'un centre que s'organise cet espace, dont la densité irait en décroissant vers ses bords, comme on le voit dans la très grande majorité des organisations spatiales²⁸. Bien sûr, dira-t-on, il manque ici la grande formation urbaine capable de polariser l'espace périphérique. Mais justement elle ne manque pas par hasard : il n'y a pas où la construire en sorte que vers elle convergent les réseaux de communication privilégiée que suppose la centralité, le territoire ne peut nulle part la porter. Ainsi, c'est tout autour des espaces que nous avons assignés à la civilisation du châtaignier, que s'établissent les centres urbains. Petits, dynamiques, véritablement urbains, ces centres sont vigoureusement inclus par nos interlocuteurs dans les "Cévennes", en dépit de tous les critères que l'on invoque par ailleurs pour définir les "limites" des "Cévennes". En sorte que le déterminisme écologique et lui seul permet d'expliquer cette organisation inversée, avec un centre peu dense et une "peau" à haute densité. La force centripète que la civilisation du châtaignier a été capable d'exercer est donc telle, qu'elle réussit à polariser à son profit l'ensemble des petits centres urbains du pourtour, au débouché de ses vallées²⁹. En effet, elle n'est pas

²⁸ On sait que l'effet de frontière est presque toujours un effet déprimant sur les périphéries. Cf. O'DOWD, 1993.

²⁹ Cette description confirme et complète les résultats des études de géographie humaine (SOULIER, 1977). L'espace "micropolarisé" (dont la structure est mise en relief par la "rétraction" observée durant ce siècle), est organisé, à un niveau d'échelle supérieur, comme un espace dont le centre est démographiquement peu dense mais symboliquement chargé (autoréférent), et le pourtour démographiquement et socialement dense, mais sans identité propre au point de vue

"écartelée" à petite échelle sous l'influence centrifuge des grands noyaux urbains de la plaine. Certes, elle l'est du point de vue d'un maillage plus large, si l'on considère l'ensemble de l'arc de l'adret qui va des Boutières jusqu'à l'Aveyron). S'il y a spécificité culturelle de cette région, et soulignons-le bien de toute cette région, c'est bien la châtaigneraie qui l'explique³⁰. C'est bien autour et au moyen de sa constitution que la bande de terrains intermédiaires entre montagne et plaine a réussi à s'imposer comme troisième partenaire dans un jeu d'échanges qui a pu, ailleurs et sans elle, se structurer à deux.

Mais ceci doit être décliné à un troisième niveau d'échelle, intermédiaire entre les deux précédents que sont la petite vallée et l'ensemble de la grande châtaigneraie. En effet, d'un autre côté, les faits politico-administratifs, au lieu d'unifier ces pays intermédiaires, les ont au contraire systématiquement structurés en ensembles de moyenne dimension. Ceux-ci sont formés par des groupes de vallées au contact direct avec de puissants noyaux urbains et ruraux de la plaine, et non avec des noyaux sociaux situés sur "le plateau" ou dans "la montagne" !



Fig. 4. Le contraste des reliefs est extrême, entre la montagne, les collines et la basse plaine

symbolique, car allo-référent (ce sont les "Cévennes" qui constituent le pôle de référence pour ces établissements de plaine – Ganges, Anduze, Alès...).

³⁰ Je l'ai montré en détail dans le texte de janvier 1996.

L'unité civilisationnelle de la châtaigneraie

Cette autre échelle est celle que j'ai tenté de décrire comme l'échelle des petits ensembles de vallées reliées à un secteur des plaines et à ses villes : plusieurs "Cévennes". Cette logique politique de séparation, de fragmentation, ne contredit-elle pas l'unité civilisationnelle de la châtaigneraie ? Certains auteurs cités³¹ le regrettent, bien que ne se référant pas à cette dernière unité. Ce serait ignorer que les deux ordres de faits se développent sur des plans différents. Ce n'est pas parce que le sud de la France est politiquement séparé de la Catalogne d'un côté, de la Ligurie italienne de l'autre, par exemple, que la civilisation de l'olivier et de la vigne y est moins importante, ou qu'elle s'arrête à ces frontières. Et la "civilisation du riz" a-t-elle jamais été politiquement unifiée ? Dans une certaine mesure, on pourrait même être tenté de penser que cette structure de rapports entre formations politiques dominées par la plaine, et montagnes à châtaigniers, souligne la spécificité de ces dernières. Il n'est pas impossible qu'une fois de plus nous retrouvions dans le mode d'organisation de ces pays à contraste élevé la structure fractale. J'y ai fait allusion plus haut pour décrire les homologues formelles entre les frontières de la châtaigneraie, les dimensions des ensembles intermédiaires, et la structure des établissements de base, parcelle, ferme ou hameau, terroir villageois.

Les diocèses ont manifestement été découpés selon ce qui nous apparaît comme une "règle", peut-être non délibérée. Celle-ci visait à articuler les terroirs du Rhône à la montagne, pour le secteur est, et de la montagne à la Méditerranée, au sud. La « règle » que nous pouvons inférer consiste à mettre ainsi ensemble secteurs de plaines alluviales et zones urbaines, puis étendues, collines et garrigues avec leurs champs à céréales et leurs vignes, et petit ensemble de montagnes à châtaigniers. Ces dernières pouvaient donc devenir le complément des deux autres, céréales et vignes. Elles constituent une forêt-verger pourvoyeuse de ressources de crise, après avoir été leur "frontière", leur réserve d'espace libre, leur front d'expansion par le peuplement, jusqu'à la grande peste de 1348. La logique n'est donc pas celle de la formation de micro unités homogènes, mais d'unités dont la composition exige la combinaison de ressources diverses ; cette combinaison aboutit à une structure régulière, relativement constante, qui contribue à accentuer l'uniformité de l'ensemble.

³¹ En fait, tous les auteurs qui se réfèrent à la "cévenolité" restreinte des élites protestantes (références dans DOS SANTOS, 1996). La construction du mythe "cévenol des Gardons", de la "Cévenne des Cévennes", bute contre cet "écartèlement", l'empêchant d'aboutir à une définition (territoriale entre autres) cohérente de l'entité.

Vue ainsi, l'unité de la "civilisation du châtaignier" n'est pas contradictoire avec la formation des petites "Cévennes"³² que revendiquent les uns et les autres, mais elle l'explique. Elle est le seul élément qui puisse rendre compte à la fois de l'indiscutable unité culturelle de toute les "Cévennes", et du processus de formation de petites unités politico-administrativo-religieuses concurrentes, voire opposées, puisque se définissant en partie par exclusion mutuelle...

Dans cette optique, le "possible"³³ offert aux sociétés finit par s'en rendre, en quelque mesure, maître, en orientant leur devenir dans le très long terme. Il ne s'agit pas, pour les facteurs écologiques, de fournir une simple possibilité qui demeurerait virtuelle, laissant le champ libre aux (libres) "choix" de la culture, invention des techniques, aménagement des conditions matérielles... Car la culture "choisit" à l'intérieur d'un champ de possibles comme l'on choisit des "solutions" à des problèmes que l'on n'a pas choisis: souvenons-nous des problèmes posés par la pente, par exemple. Pure contrainte en termes de rareté des ressources, en particulier la terre labourable, la pente impose le développement des techniques de compensation. Celles-ci "motivent" une culture technique de l'agriculture en terrasses (construction de murs de soutènement, accès, irrigation...). La technique, comme le disent les tenants de la "technologie culturelle", permet de s'affranchir à un certain degré, de la contrainte naturelle. Mais celle-ci demeure, présente y compris sous la forme des ouvrages d'art qui la combattent.

Domestiquer la pente

Au prix de techniques très élaborées, la pente est domestiquée. Elle impose à celui qui l'habite une préoccupation de tous les instants : elle devient le "générateur" principal pour les problèmes qui se posent à lui. Or, le couple formé par cette contrainte et les solutions techniques qui lui sont associées produit dans le long terme un aménagement de l'espace. Celui-ci est d'autant plus contraignant qu'il est plus intensif. On a étudié ce type de rapports pour ce qui est de la maison : produit d'une conception et des contraintes locales, elle est un objet dépositaire des formes culturelles, telle une mémoire externe. On l'a vu également pour les phénomènes de bornage des champs : inscription analogique, sur le terroir, des relations sociales. La construction des terroirs en terrasses présente un caractère de mémoire extériorisée.

³² Qui semblent ainsi mériter d'être désignées par un nom commun, et non plus un nom propre.

³³ Selon Lucien Febvre.

Ce caractère est intermédiaire, dans son intensité (sa densité technique et sémantique), entre la maison, et le champ borné de la plaine, et plus proche de la première que du second. En façonnant la pente, la société se dote d'une culture qui "parle pente", qui "pense pente", comme ailleurs, en terres Nuer³⁴, on "parle bovin".

Les Cévennes, entre flou et réel

Les différences culturelles doivent donc, être décrites comme un double processus de différenciation et d'élaboration uniformisante. Bien sûr, ces différences culturelles peuvent être considérées comme le résultat qui, constaté en un temps et un lieu donnés, apparaît comme relativement stable à une certaine échelle temporelle d'observation.

La description de ces processus fait appel au repérage des ressources différemment disponibles selon les lieux. Divers complexes techniques et sociaux sont mis en place peu à peu pour la valorisation des ressources. La matrice spatiale est produite par l'implantation différentielle de ces ressources. En un mot, aux modes de vie élaborés dans le très long terme, compte tenu des contraintes écologiques³⁵ correspondent ces processus synchroniques envisagés dans le cas cévenol comme l'interaction entre :

- un ensemble de facteurs écologiques, qu'ils soient climatiques, pédologiques, morphologiques, floristiques,
- l'ensemble des techniques créées pour mettre en valeur des ressources spéciales dans les conditions locales particulières,
- et, enfin, l'élaboration symbolique qui donne un sens au tout.

Une perspective "phylogénétique" (Blom, 1969 ; Leroi-Gourhan, 1945) de la diversification culturelle exige par conséquent un cadre théorique. Celui-ci doit rendre compte du façonnement réciproque de la société et de sa culture (dont les techniques et les aménagements à petite et à grande échelle) par l'écologie de la niche qu'elle occupe.

³⁴ On fait allusion à l'étude de E. EVANS-PRITCHARD sur les Nuer du Soudan, qui faisaient de l'élevage des bovins et des motifs symboliques qui lui sont associés une véritable obsession culturelle.

³⁵ Nous retrouvons là encore les analyses de J.-P. BLOM sur la constitution des sociétés paysannes montagnardes (*fjellbønder*) norvégiennes lorsqu'il tente de "démontrer la validité de l'approche écologique pour le problème de la diversification culturelle" : "il faut construire un modèle qui montre les processus synchroniques qui génèrent les formes (...) empiriques (constatées) à partir d'une base culturelle commune" (1969 : 77).

La formation de la "civilisation du châtaignier", des "Cévennes" au sens large, illustre cela très précisément, y compris dans les limites qu'elle impose au "jeu" des différences : donnée éminemment spatiale, elle ne peut être définie par les habitants de la châtaigneraie comme un périmètre clos ; donnée culturelle, elle n'est pas revendiquée par un groupe socialement unifié, et n'en est pas moins autoréférentielle (Poche, 1993).

Ayant pour support, enfin, une société paysanne, "segmentaire", elle se prête à des découpages divers, voire contradictoires, selon les stratégies des divers noyaux locaux des élites. En effet, pour exister, elle n'a pas besoin du travail disjonctif des cartographes³⁶.

De la sorte pourrait par conséquent se trouver résolue "l'énigme cévenole" que nous avons rencontrée au départ de l'enquête : comment un espace culturel peut à la fois être perçu comme borné par des frontières "sûres" et certaines, et défier toute définition stable de ces dernières ; comment il peut être simultanément un "pays" et en être plusieurs ; perçu comme une réalité que l'on ne peut, cependant, sur le terrain, délimiter plus loin que son propre hameau ; comment il peut néanmoins bénéficier d'une existence "civilisationnelle", effet de la propagation de proche en proche, des faits culturels locaux, et les plus précisément localisés.

Ce que nous retrouvons de manière particulièrement claire, dans l'analyse de la notion de Cévennes, c'est que les entités culturelles peuvent n'exister que sur le mode des "concepts flous" chers à Max Black (Black, 1963), concepts dont il est impossible de donner des définitions exactes. Mais ils peuvent néanmoins entrer, de façon très réelle, dans le vécu des acteurs et dans leurs manières de structurer l'espace social de l'appartenance et de la distinction. Ceci s'ordonne selon les moments de leur histoire, et selon les échelles, imbriquées, auxquelles ces questions sont susceptibles de se poser en ce qui concerne ces espaces et les sociétés qui les habitent. Nous pourrions aller jusqu'à dire que l'utilité pratique de ces concepts exige ce degré de flexibilité et d'incertitude que ouvre un espace de jeu d'autant plus riche, et permet de rendre compte, tout à la fois, de l'existence assurée, réelle, de ces entités culturelles et de leur fluidité.

(Crédit des images)

³⁶ Déjà en 1909, L. FEBVRE ironisait : "Entre l'Essonne et la forêt d'Orléans, où se termine la Beauce, où commence l'ancien vignoble ? Le paysan n'éprouve pas le besoin de le définir nettement. Pourquoi le géographe ne l'imiterait-il pas ?" (1962 (1909) : 39).

Fig. 1. <http://www.ph-ludwigsburg.de/franzoesisch/overmann/baf4/4b.htm>

Fig. 2. http://www.maps.com/cgi-bin/magellan/Maps___Europe___FranceeF_G

Fig. 3. http://www.lib.utexas.edu/maps/europe/france_admin91.jpg

Fig. 4. <http://www.lib.utexas.edu/maps/europe/france.gif>

Carte de France, Physique : <http://www.avh.asso.fr/magasin/vie-quotidienne/image-17000.php> france-admin

Bibliographie des ouvrages cités

- AMSELLE J.-L. 1990, *Logiques métisses ; Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot.
- BALFET H. et BROMBERGER Ch. "Dimensions de l'espace et formes d'entraide : le "quartier" cévenol", *L'autre et l'Autre, Hommage à Roger Bastide*, Paris, Berger-Levrault, 1976 : 117-136.
- BARDY B. 1993, "La Lozère vue par les dictionnaires", *Actes du Colloque "La Lozère et ses images"*, Arch. D.p. de Lozère, Mende, août 1993.
- BARTH Fredrik (ed.), 1969 *Ethnic Groups and Boundaries, The Social Organization of Culture Difference*, Boston, Little, Brown and Company.
- BATTEAU Allen W., 1990, *The Invention of Appalachia*, The Univ. of Arizona Press, Tucson.
- BLACK M., 1963, "Reasoning with loose concepts", *Dialogue*, 2, 1 : 1-12.
- BLOM J.-P., 1969, "Ethnic and Cultural Differentiation", in BARTH F. (ed.) 1969 : 74-85.
- BOISSET J.-P. 1969, *"Les sectes protestantes en Cévenne"*, thèse de sociologie soutenue à Montpellier.
- BOUVIER J.-C. et MARTEL C. (dirs.), 1991, *Les Français et leurs langues*, Aix-en Provence, Univ. Aix.
- BOZON P. 1961, *La Vie Rurale en Vivarais, Etude Géographique*, Thèse principale pour le Doctorat ès Lettres.
- BOZON P. 1978, *L'Ardèche, la terre et les hommes du Vivarais*, Lyon, L'Hermès.
- BRUNETON-GVERNATORI A. 1984, *Le pain de bois : ethnohistoire de la châtaigne et du châtaignier*, Toulouse, Eché.
- CAMPROUX Ch. 1962, *"Essai de géographie linguistique du Gévaudan"*, Paris, PUF.
- CAMPROUX Ch. s.d., *"Petit Atlas linguistique discursif du Gévaudan"*, Montpellier, Centre d'Etudes Occitanes, Univ. p. Valéry.
- CARLAT M. *L'Ardèche traditionnelle* (Habitat, coutumes, fêtes, travaux, nourritures, croyances et mémoires d'un "continent", Annonay, Curandera, 1982
- CARNEIRO R. L. 1995 "Godzilla Meets New Age Anthropology : Facing the Post-Modernist Challenge to a Science of Culture", *Europa*, I-1.
- DE CERTEAU M., JULIA D., REVEL J., 1975, *Une politique de la langue. La révolution française et les patois*, Paris, Gallimard.
- DOS SANTOS J. R., 1973, *Notes pour le scénario d'un drame* (Immigration et racisme ordinaire en France), Etude pour une Municipalité du Nord-Pas-de-Calais, 110 pages.

- DOS SANTOS J. R., 1995a, "Usages des plantes et espace du corps : une topologie du domaine corporel dans un savoir vernaculaire", *Ecologie Humaine*, XII (1) janvier 1994 : 53-88. (Paru : janv. 1995).
- DOS SANTOS J. R., 1995b, *Savoirs de la Nature, nature des savoirs. Les savoirs de plantes en Cévennes. Contribution pour une anthropologie cognitive*. Thèse pour le Doctorat en Anthropologie, Tome I, 699 pages, Tome II (Annexes), 258 pages. EHESS, Paris, avril 1995.
- DOS SANTOS J. R., 1996, *Diversité culturelle et manipulation des différences : Perception de l'espace et émergence des entités culturelles en "Cévennes"*, Rapport pour le Ministère de la Culture, Mission du patrimoine Ethnologique, 452 p.
- DOS SANTOS J. R. et MARIE M., 1971, *Société Française et travailleurs immigrés ; Esquisse d'une problématique*. Rapport de recherche pour le Commissariat au Plan (contrat ADIRES), 160 p.
- DOS SANTOS J.R. et DE ALENCAR J.A., 1972, *Les discours de la marge (ou l'apparition des problèmes de marginalité dans les pays développés)*, Rapport de recherche pour la DAFU, Ministère de l'Équipement, 97 p.
- DURKHEIM E et MAUSS M., (1913) 1974, "Note sur la notion de civilisation", et autres textes sur "la théorie des civilisations", in MAUSS M., *Oeuvres*, Paris, Minuit, vol. 2 : 451-523.
- FEBVRE L., 1962, *Pour une Histoire à part entière*, Paris, SEVPEN.
- FEBVRE L. (1922) 1978, *La Terre et l'évolution humaine*, Paris.
- FOROT C. et CARLAT M., 1979, *Le Feu sous la Cendre*, Aubenas.
- FRIEDBERG C. "La question du déterminisme dans les rapports-homme-nature", in JOLLIVET (Dir.), 1992 : 55-68.
- HANDLER R., 1988, *Nationalism and the Politics of Culture in Québec*, Madison.
- JALLOIS E., 1957, "Communication sur la délimitation géographique des Cévennes", *Causses et Cévennes*, 62°, IX, 4, 1957 : 77.
- JOLLIVET M. (Dir.), 1992, *Sciences de la nature, sciences de la société, les passeurs de frontières*, Paris, CNRS.
- JOUTARD P., 1977, *La légende des Camisards, une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard.
- JOUTARD P., 1979, (dir.), *Les Cévennes de la montagne à l'homme*, Toulouse, Privat.
- JOUTARD Ph. 1979, "Les Cévennes entrent dans l'histoire", in JOUTARD (Dir.) 1979 : 97-130.
- LEROI-GOURHAN A., 1973 (1945), *Milieux et techniques*, Paris, Albin Michel.
- LE ROY LADURIE E., 1966, *Le Paysans de Languedoc*, 2 Vols., Paris, Mouton.
- LEVINSON Stephen C. 1992, "Primer for the field investigation of spatial description and conception", *Pragmatics*, 2:1, 5-47.
- LEVI-STRAUSS C., 1977, *L'identité*, Paris, PUF.
- MAHMOOD C. K. and ARMSTRONG S. L., 1992, "Do Ethnic Groups exist ? A cognitive perspective on the concept of Cultures", *Ethnology*, XXXI, 1 : 1-14.
- MEDEIROS F. 1996, *Métropolisation* (Ms. inédit, Comm. pers.)
- NEEDHAM R., 1975, "Polythetic Classification : convergence and consequences", *Man*, 10 : 349-369.
- PELEN J.-N., 1987, *L'autrefois des Cévenols*, Aix-en-Provence, Edisud.

- PELEN J.-N., 1991, "Occitan et français dans la culture cévenole, pratique et perception", in BOUVIER J.C. et MARTEL C. (dirs), 1991 : 359-370.
- PELEN J.-N. et TRAVIER D. 1982, *Encyclopédie du Temps Cévenol*, Nîmes, Sedilhan.
- O'DOWD L., 1993, "Restructuration économique, limites territoriales et intégration européenne : le cas irlandais", *Espaces et Sociétés*, n° 70-71 : 183-201.
- POCHE B., "Fondements sociologiques de l'auto-référence : quelques exemples européens", *Espaces et Sociétés*, n° 70-71 : 33-53.
- POITRINEAU A., 1962, "Aspects de l'émigration temporaire et saisonnière en Auvergne à la fin de XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle", *Revue d'Histoire Moderne*.
- POITRINEAU A., 1983, *Remues d'hommes, Les migrations montagnardes en France, 17ème-18ème siècles*, Paris, Aubier.
- POUTIGNAT Ph. et STREIFF-FENART J., 1995, *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF.
- ROSCH E. and LLOYD B.B., 1978, *Cognition and Categorization*, Hillsdale, N.J., Lawrence Erlbaum Ass.
- SOULIER A., 1977, "Eléments pour l'étude des formes de réorganisation de l'espace rural : le cas de l'arrière-pays languedocien", *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, 11, 1, 1977 : 121-139.
- TRAVIER D., 1993, "Etat des connaissances relatives à l'histoire de la châtaigneraie dans les Cévennes gardoises et lozériennes", *Causses et Cévennes*, XVII, juil-août 1993 : 343-357.
- TRAVIER D. et PELEN J.-N., 1982, *Encyclopédie du Temps Cévenol*, Nîmes, Sedilhan.
- VIDAL D., 1983, *Le malheur et son Prophète, Inspirés et sectaires en Languedoc Calviniste*, Paris, Payot.
- WEBER E., 1983, *La fin des terroirs*, Paris Fayard.

MOTS-CLES

ANTHROPOLOGIE COGNITIVE COGNITION ARDECHE AVEYRON BANCEL BOUTIERES CATHOLIQUE CAUSSE CEVENNES CEVENOL CHATAIGNERAIE CIVILISATION DU CHATAIGNIER CULTURE DIVERSITE ECOLOGIE ESPACE ETHNICISATION ETHNIE ETHNIQUE ETHNOLOGIE FLORE FRONTIERES CULTURELLES GARD GARDON GEOGRAPHIE GEVAUDAN HAMEAU HUGUENOT IDENTITE LANGUEDOC LOZERE MASSIF CENTRAL MEDITERRANEE MEMOIRE MONTAGNE MURIER ONTOLOGIE ORIGINE PATRIMOINE PEDOLOGIE PEUPLE PLATEAU PROTESTANT QUARTIER RHONE SOIE SYMBOLIQUE TERRASSE TERRITOIRE VEGETATION

ANTHROPOLOGY ETHNOLOGY ECOLOGY GEOGRAPHY SYMBOLIC ORIGIN SPACE PERCEPTION IDENTITY ETHNIC DIVERSITY FRONTIER BORDER CULTURAL CATHOLIC